

*Recours au Règlement—M. Mazankowski*

Si Votre Honneur estime que le député de LaSalle était secrétaire parlementaire au 7 octobre et ultérieurement, j'espère que le député n'hésitera pas à démissionner de son poste de président du comité puisqu'il a abusé de la confiance de ses collègues. Qu'il ne compte pas sur mon appui aujourd'hui si il était vraiment secrétaire parlementaire le 7 octobre dernier.

Pour conclure, je pense que si le député de LaSalle était vraiment secrétaire parlementaire, il ne mérite pas la confiance du comité, ni de la Chambre, de toute évidence. Il devrait agir avec honneur et démissionner, en vue de rétablir l'intégrité du comité ainsi que la confiance et le respect qu'il inspire.

**M. le Président:** Le député de Nickel Belt (M. Rodriguez) demande la parole. Je le prie de s'en tenir exactement à la question à l'étude. La présidence ne peut pas résoudre tous les problèmes qui se posent au comité, lesquels ne sont pas toujours en rapport avec les questions qui nous intéressent ou qui, s'ils le sont, devraient peut-être être abordés en d'autres occasions.

La question que doit examiner la présidence, et je sais que le député de Nickel Belt s'en rend très bien compte, se limite strictement à l'argument soulevé par le député de La Prairie (M. Jourdenais). Je demande donc au député de ne pas s'écarter du sujet. Il existe de toute évidence des dissensions au sein du comité. En toute franchise, je ne tiens pas à en entendre parler pour le moment. Certains de ces problèmes m'ont déjà été soumis.

**M. John R. Rodriguez (Nickel Belt):** Lors de cette réunion, monsieur le Président, j'étais extrêmement inquiet. Tout d'abord, je savais que le député de LaSalle (M. Lanthier), l'actuel président du comité, avait été secrétaire parlementaire. Voilà pourquoi je tenais à préciser exactement au comité à quel titre il était là.

Je n'entrerai pas dans le détail de ce qui, nous le savions, se passait au comité, alors que certains députés se présentaient pour accomplir une besogne particulière.

J'ai interrogé M. Lanthier, comme en fait foi le compte rendu de la réunion du comité du 7 octobre, à la page 42:16. J'ai dit: «M. Lanthier est-il ou non en ce moment secrétaire parlementaire?» Le député de LaSalle a répondu: «Je ne le suis pas, du moins je ne le pense pas». Je lui ai demandé: «Vous ne le pensez pas. L'êtes-vous ou non?». Ce à quoi le député de LaSalle a répondu: «Je ne le suis plus, du moins je ne le pense pas».

**M. le Président:** A l'ordre. La présidence comprend bien l'affaire qui fait l'objet de cette question de privilège. Néanmoins, elle éprouve certaines difficultés, car on vient de lui remettre une lettre datée du 7 octobre . . .

[Français]

du 7 octobre 1987, et elle est adressée au très honorable Brian Mulroney, C.P., député, premier ministre du Canada.

J'entends lire la lettre: «Monsieur le premier ministre,

La présente a pour but de vous faire part de ma démission en tant que secrétaire parlementaire du ministre des Travaux

publics. Cette démission prend effet aujourd'hui, le mercredi 7 octobre 1987.

«Veuillez agréer, monsieur le premier ministre, l'assurance de ma très haute considération.»

[Traduction]

Elle semble porter la signature du député de LaSalle (M. Lanthier).

Certains députés posent des questions. Je le répète, je n'ai que cette lettre.

A mon avis, il conviendrait que la Chambre entende le député de LaSalle, et ce n'est pas l'endroit pour tenir un procès ou ce qui pourrait passer pour un procès.

A mon avis, la présidence doit connaître certains faits. A cause de cette lettre, il incombe manifestement à la présidence de remettre cette affaire à plus tard, jusqu'à ce que j'aie pu entendre le député de LaSalle. Je demande au député de se rendre à mes vœux.

**M. Mazankowski:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement.

**M. le Président:** Je suis certes prêt à entendre le vice-premier ministre (M. Mazankowski), mais je dois m'occuper de la question de privilège qu'a soulevée la députée du Yukon (M<sup>me</sup> McLaughlin). Si le vice-premier ministre s'engage à être bref, peut-être pourrais-je demander à la députée de Yukon de bien vouloir attendre une minute ou deux.

**Mme McLaughlin:** D'accord.

\* \* \*

## RECOURS AU RÈGLEMENT

### LA LETTRE DE DEMANDE DE FONDS DU CHEF DU NPD

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, ce sera un bref rappel au Règlement. J'ai reçu aujourd'hui une lettre du chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent) qui me demandait de l'argent au nom de son parti.

**Une voix:** Quoi?

**M. Mazankowski:** Il me demandait de l'argent pour appuyer les efforts du Nouveau parti démocratique pour répandre la peur et l'hystérie parmi les Canadiens.

**M. Gauthier:** Combien donnez-vous, Don?

**M. Mazankowski:** Monsieur le Président, c'est le comble de l'inconscience. Croire que je pourrais appuyer ce groupe-là est vraiment le comble de . . .

**M. le Président:** Le vice-premier ministre (M. Mazankowski) a dit que ce serait un bref rappel au Règlement et c'est le cas. Si cela peut consoler les députés, je pourrais dire à la Chambre que la présidence a reçu une lettre semblable, elle aussi.